

pose de la première pierre de la Maison de quartier écologique de Chailly

La première pierre de la Maison de quartier de Chailly a été posée vendredi 27 avril 2007, marquant le début des travaux d'un nouveau lieu de rassemblement, futur trait d'union entre les habitants du lieu. Le nouveau bâtiment, conforme aux standards Minergie, sera construit avec l'objectif de limiter au maximum la consommation d'énergie.

Partant du constat que Chailly rassemble quelque 8'500 habitants d'origine et de condition très variées, la Ville de Lausanne va édifier un lieu rassembleur, où chaque génération trouvera sa place. La nouvelle Maison de quartier abritera une salle de spectacle, d'une capacité de 160 à 200 places, à disposition des sociétés locales et des institutions proches. Outre la salle, un espace d'accueil, une cafétéria, des salles pour les associations, des locaux dédiés à diverses activités (poterie, informatique, musique) se répartiront sur trois niveaux. Le sous-sol accueillera des locaux réservés aux jeunes.

Le projet sera intégré au dernier volet Agenda 21 en préparation, «Vivre ensemble», qui sera notamment consacré au principe de transformation des centres socioculturels en Maisons de quartier. D'ici deux ans, à la fin des travaux, le centre de rencontre et d'animation de Chailly pourra ainsi étendre son offre lorsqu'il intègrera la Maison de quartier. Les priorités d'animation seront choisies par un conseil de la Maison de quartier. Il réunira entre autres des représentants de la Ville, de la Fondation lausannoise pour l'animation socioculturelle (FASL), de la société de développement, des associations et des habitants du quartier.

Le terrain qui accueillera ce nouveau lieu prendra la forme d'un parc, avec la Maison au milieu. Il est tout à la fois proche du cœur du quartier (Pont-de-Chailly) et de la nature (chemin piéton de la Vuachère). Accepté par le Conseil communal en octobre 2006, un crédit de 7,5 millions de francs permettra de construire un bâtiment conforme au standard Minergie, c'est-à-dire doté d'un confort au-dessus de la moyenne tout en consommant un minimum d'énergie. L'isolation, l'aération seront particulièrement soignées et des panneaux photovoltaïques installés en toiture.

La direction de l'enfance
de la jeunesse et de l'éducation

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, tél. 021 315 62 00

Lausanne, le 27 avril 2007